

C(Extr.)/17/1

ORIGINAL: français **DATE**: 20 janvier 2000

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES GENÈVE

CONSEIL

Dix-septième session extraordinaire Genève, 7 avril 2000

PROJET D'ORDRE DU JOUR

établi par le Bureau de l'Union

- 1. Ouverture de la session
- 2. Adoption de l'ordre du jour (le présent document)
- 3. Nomination du nouveau Secrétaire général adjoint (document C(Extr.)/17/2)
- 4. Examen de la conformité de l'Accord de Bangui instituant une Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle avec la Convention UPOV (document C(Extr.)/17/3)
- 5. Examen de la conformité de la législation ou du projet de législation de tout État ou organisation ayant déposé une demande selon l'article 34.3) de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV
- 6. Adoption du compte rendu de la session (si possible)
- 7. Clôture de la session

[Fin du document]

<u>La session se tiendra au siège de l'UPOV, 34, chemin des Colombettes, à Genève, le vendredi 7 avril 2000, et s'ouvrira à 14 heures.</u>